

RESPONSABLE DU SERVICE SANTE ET PREVENTION PROFESSIONNELLE (H/F) PROFIL DE POSTE

Cadre d'emplois : Technicien - Ingénieur

Direction : Direction des Ressources Humaines

Service : Santé et prévention professionnelle

Rattachement hiérarchique : N+1 : Responsable du pôle développement des compétences et santé au travail
N+2 : Directeur des Ressources Humaines

Lieu de travail : Centre administratif

Date de la dernière mise à jour : 28/11/2018

Ce descriptif de poste est évolutif. La liste des tâches est susceptible d'évoluer pour tenir compte des nécessités du service public.

MISSION DU SERVICE	La Direction des Ressources Humaines est une ressource fondamentale dans la collectivité sur les questions de recrutement, de rémunération, de formation et de développement des compétences, de gestion prévisionnelle des emplois et des effectifs, de santé et de prévention des risques professionnels et d'information RH. Elle s'inscrit dans une collectivité de 21 300 habitants et gère 850 emplois permanents ville et établissements.
FINALITE DU POSTE	Le service santé et prévention professionnelle composé de la médecine préventive et du pôle prévention a vocation à améliorer les conditions de travail et de veiller au respect de la réglementation en matière de prévention des risques professionnels. Le service santé et prévention des risques professionnels a vocation à suivre, évaluer, analyser les absences, mettre en œuvre les obligations en matière de médecine professionnelles, prévenir et informer des risques professionnels, proposer des solutions pour améliorer les conditions de travail et faire respecter les règles en matière d'hygiène et de sécurité. Le responsable du service gère le service et assure l'encadrement de l'équipe constituée de 3 agents.
ACTIVITES PRINCIPALES ET SPECIFIQUES	Assister l'autorité territoriale dans une démarche d'évaluation des risques Conseil auprès de l'autorité territoriale et l'ensemble des directions en matière de prévention Participation au CHSCT et formulation d'avis Mise en place de tableaux de bord, proposition de statistiques et rédaction de rapports. Suivi des registres obligatoires Développer une politique de prévention des risques et d'amélioration des conditions de travail Réalisation d'un état des lieux de l'existant et proposer des pistes d'évolution Suivi des obligations de l'employeur en matière d'habilitation, de recyclage... Participation à la mise en place d'un plan de formation dans le domaine de l'hygiène et de la sécurité Participation à l'actualisation du document unique

	<p>Participation à la rédaction des fiches de prévention des risques avec le CIG Saisie des demandes de subventions auprès du FIPHFP</p> <p>Analyser les accidents du travail, les accidents de service et les maladies professionnels Recueil en partenariat avec la médecine préventive Mise en place de tableaux de bord Réalisation d'enquêtes de terrain, de rapports et de préconisations</p> <p>Réaliser une veille réglementaire et technique en matière d'hygiène et de sécurité Recherche, identification, analyse et diffusion de données Identification des facteurs d'évolution et évaluation de leurs incidences pour la collectivité et l'activité des services</p> <p>Informier et sensibiliser aux risques et à la sécurité au travail Identification des besoins Création de supports adaptés à une communication active en matière de risques professionnels et réglementations Mise en place de réunions ou groupes de travail</p> <p>Manager l'équipe et gérer le service Définir, évaluer le projet de service, le faire évoluer Définir les objectifs collectifs et individuels, évaluer le travail organiser les moyens du développement des compétences Coordonner le travail de l'équipe Etablir le budget du service et le suivre</p> <p>Médecine préventive Gérer la mise en œuvre de la convention signée avec le CIG Organiser l'activité du médecin de prévention et de l'infirmière en santé au travail.</p>
<p>COMPETENCES ET POSTURE PROFESSIONNELLE</p>	<p><u>1/Savoirs Faire /savoirs techniques</u></p> <p>Encadrer et motiver une équipe Très bonne connaissance de la réglementation en matière d'hygiène et sécurité Très bonne connaissance du statut de la fonction publique territoriale Connaissance des modalités d'organisation des instances représentatives Connaissance des méthodes d'analyse et de diagnostic Connaissance des acteurs : MDPH FIPHFP CIG ACFI... Maîtrise de la bureautique</p> <p><u>2 /Savoir être</u></p> <p>Interpréter la réglementation Rédiger des notes et des rapports Animer une réunion Proposer et argumenter en formulant des avis Exploiter les résultats des actions menées Rendre compte de l'évolution de ses missions</p>

	<u>3 / Posture professionnelle</u> Rigueur Discrétion et confidentialité Qualité relationnelle et d'écoute
FORMATIONS ET EXPERIENCES REQUISES	Expérience d'au moins 2 ans dans le domaine des ressources humaines et plus particulièrement dans le domaine de la santé au travail d'une collectivité territoriale. Une formation BAC +2 est demandée
LIAISONS ET RELATIONS FONCTIONNELLES	<i>Relations internes</i> : L'ensemble des services, les établissements publics, l'écu au personnel <i>Relations externes</i> : partenaires institutionnels (CIG, FIPHFP, MDPH, organismes de formation...)
CONDITIONS D'EXERCICE	37h30/semaine : 8h30-12h30 / 14h00-17h30
REMUNERATION	Rémunération statutaire, régime indemnitaire et prime annuelle